



On en parle actuellement et ils se déroulent, pour cette année 2019, du 19 au 28 juillet, à l'île Maurice. Mais c'est quoi, au fait, ces Jeux des îles de l'océan Indien ou JIOI?

Les origines des JIOI remontent en 1974. Cette année-là, sur l'île de La Réunion (département français), le Comité régional olympique et sportif décide d'inscrire ce qui sera une compétition multisport dans sa convention d'objectifs. Ce tournoi régional, originellement baptisé "Jeux de l'océan Indien", sera adopté par le COI (Comité international olympique) en 1976. Au final, c'est en 1979, à Saint-Denis de La Réunion, qu'aura lieu la première édition de ce qui sera définitivement appelé "Jeux des îles de l'océan Indien" (JIOI) mais auxquels Madagascar et le Sri-Lanka n'avaient pas encore participé. Il a également été décidé que ces "Jeux" se dérouleront tous les 4 ans. Mais quels sont les objectifs d'une telle rencontre? Selon la Charte des JIOI adoptée le 19 février 2019, il s'agit:

- * D'instaurer l'amitié et la compréhension mutuelle entre les peuples des Îles de l'Océan Indien dans l'esprit de l'Olympisme,

- * De contribuer à la coopération régionale pour le développement du sport dans la région, avec la participation des sportifs des différentes Îles membres, sans discrimination raciale, religieuse ou politique,

- * De tout mettre en œuvre pour établir une solidarité entre les Îles de l'océan Indien et favoriser des échanges techniques et sportifs, destinés à élever le niveau des Îles,

- * De développer une action concertée, organisée et permanente durant la période intermédiaire

entre deux Jeux avec l'établissement d'un calendrier commun de formation dans les domaines technique, arbitral et organisationnel et la réalisation de mini-jeux avec la participation des Îles membres du CIJ pour la promotion de l'Olympisme et dans le respect des règles internationales.

Ainsi, les JIOI qui se déroulent en ce moment à l'île Maurice, constituent la 10^e édition du genre. La prochaine aura lieu en 2023. Mais où? Question très pertinente. Personne ne le sait encore, mais voici les critères de candidature, selon la Charte citée plus haut en son article 4:

Article 4: Candidature

1. Toute candidature pour l'organisation des JIOI doit être faite par le Comité National Olympique (CNO) ou CROS reconnu par le CIJ avec l'aval de l'autorité étatique compétente de l'île membre.
2. Toute candidature doit répondre à un cahier des charges établi par le CIJ et définissant les conditions à respecter pour pouvoir faire acte de cet exercice.
3. Toute île membre déposant sa candidature à l'organisation des JIOI doit s'engager à respecter la présente Charte et son Règlement Intérieur, les Règlements Généraux et Techniques des Jeux ainsi que tout autre document émanant du CIJ.

A propos des disciplines sportives au programme, voici ce que stipule l'article 9 de la Charte du 19 février 2018:

Article 9: Disciplines Sportives

1. Le nombre de disciplines sportives du programme des Jeux est fixé par les Règlements Généraux des Jeux. Le nombre de disciplines doit être au moins égal ou supérieur à 10 et comprendre impérativement l'Athlétisme et la Natation. Doivent obligatoirement figurer au

programme des Jeux, cinq disciplines choisies parmi la liste imposée des huit disciplines suivantes : Badminton, Basket-Ball, Football, Volley-Ball, Tennis de table, Voile, Boxe, Cyclisme. Le programme peut être complété par d'autres disciplines prises sur la liste ci-dessus ou d'autres choix optionnels.

2. Au moins 80% de ces disciplines sportives doivent être impérativement des sports olympiques.

3. Sur proposition de l'île organisatrice des prochains Jeux, le CIJ arrête et publie la liste des disciplines sportives proposées au calendrier des Jeux avant l'ouverture des Jeux en cours.

4. Ne seront retenues, au programme définitif, que les disciplines et épreuves sportives ayant reçu l'engagement nominatif définitif d'au moins trois CNO ou CROS. Le COJI avec l'accord du CIJ peut retenir des disciplines sportives en démonstration à l'occasion des Jeux.

5. Pour chaque discipline sportive, les compétitions et épreuves se dérouleront selon les Règlements Techniques élaborés par le COJI, validés par la Fédération Internationale concernée et le CIJ conformément aux Règlements Internationaux de la discipline sportive.

Dans le cadre des actuels 10^è JIOI à Maurice, le Président de la république de Madagascar, Andry Rajoelina, était présent à la cérémonie d'ouverture. Primo, pour soutenir et encourager les athlètes malagasy; secundo, pour préparer une plaidoirie afin que ce soit dans la Grande île de l'océan Indien que les 11^è JIOI soient organisés en 2023. En attendant d'en savoir plus, restons à Madagascar qui a déjà organisé ces JIOI par deux fois déjà. En 1990 et en 2007.



Le stade municipal de Mahamasina lors des 3^èmes JIOI en 1990

Lors de ces 3èmes JIOI organisés donc à Madagascar, du 24 août au 2 septembre 1990, les 14 disciplines suivantes avaient été retenues: Athlétisme, badminton, basketball, boxe, cyclisme, football, haltérophilie, judo, tennis, lutte, natation, pétanque, tennis de table, volley-ball. Le thème *“Unité de tous les peuples de l’océan Indien”* avait été chaque fois repris en chœur.

Rang	Nation	Or	Argent	Bronze	TOTAL
1	Madagascar	56	52	47	155
2	Réunion	47	46	47	140
3	Maurice	43	46	47	136
4	Seychelles	5	4	11	20
5	Maldives	0	0	0	0
6	Comores	0	0	0	0



La mascotte de ces 3èmes JIOI se prénomme Maki. Il s'agit de la représentation d'un lémurien à queue annelée (Maky Catta), qui a séduit tout le monde par son énergie débordante. Cette année-là, Madagascar a été représenté partout, avec plus de 400 athlètes. Elle a terminé tout en haut de l'affiche, en raflant 56 titres et 155 médailles au total, dominant impérialement le classement des nations.

Rang	Nation	Or	Argent	Bronze	TOTAL
1	Madagascar	100	79	56	235
2	Réunion	74	78	74	226
3	Maurice	35	55	83	173
4	Seychelles	35	27	37	99
5	Comores	1	6	14	21
6	Mayotte	0	0	4	4
7	Maldives	0	0	0	0

En 2007, lors des 7èmes JIOI organisés à Madagascar, du 09 au 19 août, 15 disciplines avaient été retenues au total pour la compétition, incluant la pétanque, le karaté, la lutte et le taekwondo. Ce dernier figurait pour la première fois au programme des épreuves aux JIOI de 2007 alors que les autres disciplines dernièrement citées sont apparues pour la seconde fois

seulement. Certes, Madagascar a dominé l'ensemble de la compétition mais la finale de football perdue par face à l'équipe de La Réunion, a laissé un goût d'inachevé aux Malagasy. Malgré cette désillusion, les athlètes de la Grande île se sont très bien consolé en regard du nombre des médailles affiché au tableau final. En effet, ils ont récolté pas moins de 100 médailles en or pour 235 au total.



En ce qui concerne la mascotte officielle des 7ème JIOI, elle avait été présentée officiellement, le 13 avril 2006. Elle se prénomme Ravi et reflète le Ravinala, une plante caractéristique de Madagascar, également arbre du voyageur et emblème national. Les feuilles sur la tête indiquent les six îles qui y ont participé avec Madagascar. Le sourire dénote la joie et la gaieté associées à la Jeunesse. Les bras sont ouverts en signe de solidarité et l'autre main tient la flamme olympique.



Enfin, pour rester dans l'actualité, sachez que la mascotte des 10èmes JIOI à l'île Maurice s'appelle Krouink. Ce drôle d'oiseau -une cateau vert en fait- a été présenté aux Mauriciens le 29 juin 2018. Pour la petite histoire, et rendre hommage à notre consoeur Ashna Nuckcheddy, ci-après sa rétrospective des mascottes des JIOI:

Avant **Krouink le cateau vert**, les JIOI ont fait plusieurs clins d'œil aux espèces endémiques. C'est d'ailleurs Maurice qui a créé la première mascotte de l'histoire des Jeux avec

Tizan le dodo

. C'était en 1985, pour la deuxième édition. Lors des premiers jeux, en 1979, à La Réunion, point de mascotte. En 2003, les Comores s'étant désistés, l'organisation des Jeux revient à Maurice. À l'accueil :

Momo le dauphin

. Sinon, en termes de zoziots des îles, Krouink n'est pas le premier cateau à entrer en piste. En 2011, les dalons nous ont devancés avec Toto, le cateau noir, oiseau endémique des Seychelles. Krouink va rejoindre le club des mascottes qui comprend

Maky le lémurien

, à Madagascar (1990),

Ti Tobi la tortue

, aux Seychelles (1993) ou encore

Ti Bayoun

le «

tangue»

, à la Réunion (1998).

Jeannot Ramambazafy